

tion des dommages subis à la fin de l'année, puis des discussions entre les gouvernements et peut-être, l'année suivante, le versement d'une indemnisation. Ces gens obtiendront de l'argent, mais on ne peut pas leur dire exactement combien.

J'imagine que c'est mieux que rien, mais cela n'aide pas l'homme ou la femme qui est sur le point de se faire saisir sa propriété par nos institutions financières. Il semble courant, ces temps-ci, pour les institutions financières d'analyser les tendances de l'économie, puis de déclarer tout à coup: «Peut-être les producteurs primaires ne sont-ils pas un bon investissement parce que leur secteur est en dépression ou parce qu'ils sont soumis à des facteurs externes, même étrangers au Canada.»

Nos banques à charte traitent avec des producteurs qui ont besoin d'une marge de crédit pour avoir accès à des fonds presque quotidiennement. Car lorsque vous vendez un produit, il vous faut d'abord et avant tout être en mesure de le produire et, même après l'avoir vendu, il vous faut parfois attendre votre argent. Il a toujours été de tradition que nos banques permettent un certain découvert parce qu'elles tiennent compte du mode de fonctionnement particulier des entreprises agricoles. Vous pouvez aller à la banque et dire que vous avez vendu pour tel montant de produits agricoles ou de produits de la pêche ou encore que vous avez un contrat ferme.

**Mme le vice-président:** Je suis désolée, mais je dois interrompre ici le député.

Comme il est 11 heures, conformément à l'article 35 du Règlement, la Chambre passe aux déclarations en vertu de l'article 31.

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Français]

### LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

**M. Jean-Luc Joncas (Matapédia—Matane):** Madame la Présidente, les gens de ma circonscription crient haut et fort «assez c'est assez!». Après des fermetures consécutives de paroisses, de la Société Radio-Canada, les coupures de service de VIA Rail, on s'attaque maintenant à la fermeture de nos bureaux de postes traditionnels, qui se traduit bien sûr par des pertes d'emplois supplémentaires.

### Article 31 du Règlement

Madame la Présidente, les gens de Petite-Matane et de Rédemption, dans ma circonscription, se révoltent contre la fermeture de leur bureau de poste et demandent l'appui du gouvernement pour forcer la Société canadienne des Postes à repenser leur approche de fermeture dans les localités où le seul symbole de leur attachement au reste du Canada est leur bureau de poste.

Madame la Présidente, la population de mes petits villages ne demande pas un service amélioré comme on leur promet. Elle demande juste de conserver ce qu'elle a.

Dans une région où le taux de pauvreté est le plus haut au Canada, pourquoi s'acharner davantage à accentuer cette pauvreté. Est-ce qu'on veut fermer la Gaspésie?

\* \* \*

[Traduction]

### LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

**Mme Beryl Gaffney (Nepean):** Madame la Présidente, nous célébrons aujourd'hui la Journée internationale de la femme, dont la raison d'être est de reconnaître les réalisations des femmes à mesure qu'elles occupent la place qui leur revient dans la société à titre de partenaires égales.

La violence contre les femmes constitue sans doute la situation la plus persistante et la plus intolérable qui soit. Les faits montrent que ce type de violence est loin de se résorber.

Selon Amnistie internationale: «[...] la liste des violations flagrantes des droits de la femme dans le monde est sans fin [...]. Nombre de femmes sont visées parce qu'elles sont fortes, parce qu'elles sont des activistes politiques, des organisatrices communautaires ou parce qu'elles exigent sans cesse que leurs droits et ceux de leurs parents soient respectés. D'autres le sont parce qu'elles sont considérées comme vulnérables, comme des victimes faciles d'agression sexuelle ou d'humiliation du fait qu'elles sont jeunes, qu'elles sont enceintes et qu'elles craignent pour l'enfant dans leur sein ou parce qu'elles sont des réfugiées isolées et vulnérables dans un environnement nouveau.»

J'exhorte tous les députés à se mettre pour un instant à leur place.

Le Parti libéral s'est fermement engagé en faveur de l'égalité. Par contre, le gouvernement parle beaucoup, mais agit peu.